



ÉDITO

Avez-vous déjà regardé le ciel étoilé ?

Une multitude de points lumineux mouchètent cette énorme masse noire et ce qui est assez étonnant lorsqu'on s'adonne à cette activité, c'est qu'une vague d'émotion nous submerge. Comme si le fait de fixer des étoiles pouvait, en un seul coup d'œil, nous faire ressentir de nombreuses choses qui diffèrent beaucoup les unes des autres. Je me souviens, par exemple, avoir eu peur face à l'immensité de ce qui nous sert de toit et un frisson m'a parcourue quand j'ai songé à la complexité des phénomènes qui nous entourent.

Quelquefois, c'est un sourire que je sens naître sur mon visage : contempler un joli spectacle et, pendant un bref instant, ne penser à rien, c'est reposant. Ça a également éveillé en moi une sorte de curiosité : je cherche laborieusement les constellations que j'ai dû apprendre à l'école et après de longues minutes, je suis déçue de n'en reconnaître aucune. L'exercice est en effet

NINA SAGER



plus difficile que ce que je pensais. Je me rappelle aussi avoir longuement pensé à tout ce qu'avait vu le ciel.

Il est là depuis le début, témoin de tous nos actes. Il nous a vu grandir en quelque sorte et j'aimerais bien, de temps en temps, lui demander son avis par rapport à notre évolution. Parfois, c'est une once de tristesse qui me transperce quand je repense à tous les proches que j'ai perdus et que j'ai associés à ces points brillants.

Et il se peut bien que maintenant, à la fin de ces quelques lignes, vous ne compreniez pas l'intérêt d'admirer le ciel. Peut-être même que vous trouvez cela enfantin. Mais dans cette vie où tout va trop vite, il faut prendre le temps de contempler tout ce qui nous passe sous les yeux même les choses qui nous semblent les plus banales. Remplissez votre cœur et votre tête de belles images et vivez pleinement toutes les émotions qui vous envahissent.

FABIENNE SCHRAGO - RÉFLEXOTHÉRAPIE

Depuis 1994, Fabienne Schrago exerce son activité en tant qu'indépendante. Ses patients les plus jeunes sont des bébés qui viennent pour des rhumes, des coliques, des maux de ventre. Elle reçoit des enfants victimes de troubles du sommeil, de maux de ventre, de soucis scolaires. Les adultes demandent des soins pour calmer des douleurs, cherchent de l'aide en cas de mal être ou souhaitent se sentir mieux dans leur vie.

Fabienne a débuté sa carrière professionnelle par l'obtention d'un diplôme d'assistante en pharmacie en 1983. Elle a travaillé durant une dizaine d'années dans le domaine de l'assurance, d'abord maladie puis dans une compagnie d'assurance vie, de courtage, pour devenir assistante de direction et responsable des ressources humaines. Très tôt, elle suit des formations en cours d'emploi, majoritairement durant les week-ends. Elle a commencé par des cours de massage, de développement personnel.

Elle a lu de nombreux ouvrages de psychologie, de philosophie, d'astrologie, de numérologie, tout ce qui traite des multiples aspects de l'être humain. En fait ces cours n'ont jamais cessé. Fabienne s'intéresse indifféremment à toutes les cultures, toutes les sciences et y découvre de nombreuses complémentarités. Elle vient de terminer un mémoire sur les acouphènes et est en passe



CHRISTOPHE MONNARD



d'obtenir un diplôme fédéral de réflexothérapie. Ce diplôme est une forme de reconnaissance de la qualité de son travail et correspond aux demandes institutionnelles. Cela permet la prise en charge des traitements par les compagnies d'assurance, en principe par le biais des assurances complémentaires ou des médecines alternatives. Mais la prise en charge n'est pas automatique, il est important de se renseigner.

Fabienne Schrago est membre de la fondation ASCA, fondation suisse pour les médecines complémentaires, un organisme neutre, indépendant et sans but lucratif qui est assujéti à la surveillance de la confédération (DFI). Elle encourage une déontologie professionnelle en tenant compte de l'approche de chaque thérapeute. Elle bénéficie de près de 25 ans d'expérience au service des naturopathes, praticiens de santé, assureurs et patients. L'ASCA reconnaît actuellement plus de 130 disciplines thérapeutiques. Nombreuses sont les caisses maladie qui se basent sur son label qualité pour rembourser leurs assurés.

Fabienne est en plus détentrice du label qualité RME (Registre de Médecine Empirique). Les conditions d'enregistrement à ce label comprennent un grand nombre de conditions comme, par exemple, la formation de la thérapeute, son expérience, sa réputation ou sa formation continue et qualifiante.

Fabienne accueille ses patients à la table de massage avec un grand esprit d'ouverture et un grand respect de leurs souhaits. Chaque personne possède tout en elle mais elle a parfois besoin de trouver le bon moment, d'avoir quelqu'un pour l'accompagner l'inviter à se libérer de certains réflexes inconscients. Certaines désirent parler, d'autres non.

Elle propose des massages thérapeutiques, de la réflexothérapie sur le plan physique mais aussi émotionnel, des drainages lymphatiques, un accompagnement, un partage, un échange. Elle imagine ses patients porteurs d'une valise contenant des éléments à garder, d'autres à jeter afin que chacun, chacune trouve ce qui lui sera profitable. Afin d'offrir le meilleur à ses patients, Fabienne cherche à constamment rester informée et garde une porte toujours ouverte sur le monde et son évolution.

Fabienne Schrago pratique son art depuis quelques années à la route de Vevey 14 à Bossonnens.

Portable : 079 440 04 09

Courriel : fabienneschrago.ch





UNE COMMUNICATION DE L'ANIMATION JEUNESSE DE LA VEVEYSE

L'Animation Jeunesse de la Veveyse, mandatée par les communes du district est active auprès des jeunes du district de 10 à 18 ans. Les animations et projets entrepris par l'équipe de professionnels se basent sur des valeurs telles que le respect, la participation et l'égalité des chances.

Historiquement l'AJV a ouvert ses portes aux jeunes du district en 2003 à Châtel-Saint-Denis et ces accueils se sont délocalisés dans toutes les communes du district en 2014. Ils se sont pérennisés en 2018 et leur fréquentation est en constante augmentation.

L'AJV est présente tous les deux jeudis au local de Bossonnens de 15h30 à 18h30 et propose un accueil libre. Le concept de l'accueil libre donne l'opportunité de répondre à énormément de buts. Ses principes sont les suivants :

- accueil professionnel assuré par une animatrice socio-culturelle au minimum,
- gratuité et libre accès (pas d'inscription),
- allées et venues libres, sans temps de présence délimité (libre adhésion),
- libre détermination des activités pratiquées.

Depuis janvier 2020 l'AJV a engagé madame Caroline Kenklies, animatrice socio-culturelle HES, pour s'occuper des accueils libres en Basse-Veveyse.



Caroline Kenklies, animatrice socio-culturelle.

Caroline Kenklies explique que l'accueil libre permet aux enfants et aux jeunes de se développer et de prendre de l'indépendance dans un contexte de sécurité. Ils acquièrent une certaine responsabilisation qui leur permet de se prendre progressivement en charge. L'accueil libre encourage la valorisation des personnes et des savoirs « faire avec » à contrario du « faire pour » et ne propose pas d'activité préétablie,

pas de savoirs spécifiques à dispenser ou alors l'activité proposée sert de support à la mise en relation, à l'échange d'idées et l'expérimentation des règles du « vivre ensemble ».

Selon les dernières statistiques entre 2017 et 2019 le nombre de passages des jeunes, dans les accueils à Bossonnens, a bien progressé :

	Nombre d'accueils		Nombre de passages	
Années	17-18	18-19	17-18	18-19
Bossonnens	17	17	263	348

Caroline Kenklies précise que l'AJV est une association qui s'engage à favoriser le bien-être et le développement harmonieux de la jeunesse du district. Que pour mener à bien ce mandat l'équipe est formée par trois personnes professionnelles du social dont la volonté est de proposer une animation socioculturelle de qualité.

Notons enfin que l'action la plus récente de l'AJV dans le but de favoriser le bien-être et le développement harmonieux de la jeunesse est l'affiliation de l'AJV à l'association *Patouch*. En effet fort du constat qu'en Suisse, 30 000 à 50 000 enfants sont chaque année victimes de violences physiques ou psychologiques l'équipe d'animation a décidé de s'engager contre le harcèlement en labélisant l'AJV « zone *Patouch* ». Les zones *Patouch* sont des endroits où les jeunes trouvent de l'aide, du soutien en toute sécurité. Ce sont des lieux au sein desquels toute forme de violence est combattue, qu'il s'agisse de violences physiques, psychologiques, émotionnelles ou sexuelles.

Les dates d'accueil de l'AJV au local de *Bosson'ensemble* sont les suivantes : jeudi 12 mars, jeudi 26 mars, jeudi 23 avril, jeudi 7 mai, jeudi 4 juin, jeudi 18 juin et jeudi 2 juillet.

Notre actualité

- une initiation au Parkour le 7 mars dans la salle de gym d'Attalens,
- une activité « film pasta » au local de Bossonnens,

Durant les vacances de Pâques nous organisons diverses sorties :

- lundi 6 avril une visite de MEDIAparc avec un atelier radio,
- mardi 7 avril un atelier culinaire à l'Alimentarium,
- mercredi 8 avril une sortie en forêt,
- jeudi 9 avril une initiation à la boxe éducative.

Coordonnées de Caroline Kenklies

Portable : 079 409 87 57

Courriel : caroline.kenklies@atelier-jeunesse.ch

Informations générales : <http://www.atelier-jeunesse.ch/>



ASSAINISSEMENT DU BRUIT ROUTIER / VALTRALOC

Les habitantes et habitants de notre village ont été conviés par le Service des ponts et chaussées du canton de Fribourg, ainsi que le Conseil communal, à une soirée d'information sur les objets susmentionnés.

Après une présentation des divers participants à cette séance, le déroulement d'un projet d'assainissement du bruit routier fut expliqué par monsieur Thierry Berset, chef de projets au sein du service précité.



Rappelant tout d'abord les bases légales, notamment l'OPB, pour Ordonnance sur la protection contre le bruit et l'Ordonnance cantonale d'exécution, selon le principe desquelles les propriétaires d'une installation fixe ont l'obligation de l'assainir au niveau du bruit en protégeant les riverains. Cela ne concerne toutefois que les immeubles ayant reçu un permis de construire, respectivement situés dans une zone à bâtir ayant été équipée avant le 1^{er} janvier 1985.

Les trois phases d'une étude d'assainissement du bruit sont :

- l'élaboration du cadastre du bruit avec concept acoustique (prise en compte des degrés de sensibilité selon la zone, charge de trafic),
- l'assainissement du bruit routier (valeurs des émissions sonores selon les valeurs de l'OPB),
- la réalisation des mesures telles que la pose d'un revêtement phono-absorbant, la modération du trafic ou l'installation de parois ou digues.

Dans notre commune, aucune paroi n'a été prévue, les mesures prises ou à prendre sont la pose de revêtement atténuant le bruit routier et la limitation de la vitesse.

Le revêtement phono-absorbant a été posé sur un premier

LUCIEN MOGNETTI



tronçon allant du carrefour des Biolley à la sortie du village en direction d'Oron, l'étape suivante étant la partie sud du village en direction d'Attalens.

Une modération de la vitesse a déjà été mise en place, avec la limitation à 60 km/h entre Attalens et Bossonnens et le déplacement du 50 km/h jusqu'à la hauteur du dernier immeuble « Prairie », en direction d'Oron.

Le projet d'assainissement du bruit routier fera l'objet d'une



publication dans la feuille officielle en mars ou avril de cette année et l'envoi des notifications aux propriétaires concernés, ainsi que le traitement des remarques, afin de terminer l'approbation du projet.

En deuxième partie de soirée, notre syndique M^{me} Menoud a donné une information sur le projet de traversée de localité VALTRALOC, dont le crédit d'investissement a été approuvé par l'Assemblée communale du 12 décembre 2017.



Anne-Lyse Menoud, syndique, présente le projet.

Au cours de ce projet sont survenues deux surprises de taille : le coût du remplacement de la canalisation d'eau claire sous la route n'était pas inclus dans le budget et ensuite le remplacement de la conduite d'eau potable sous le trottoir, qui est ancienne, était à envisager, mais non chiffré non plus.

Face à cette situation, le Canton et la Commune ont décidé d'écarter provisoirement le bureau d'ingénieurs, ayant de la difficulté à admettre leurs manquements, et ensuite de résilier unanimement le contrat.

Après investigations, il s'avère que la canalisation des eaux usées est en bon état alors qu'il sera nécessaire de refaire celle des eaux claires.



En principe, les eaux de la route cantonale, se déversent dans une canalisation cantonale et les eaux claires des privés dans une canalisation communale. Toutefois, vu la charge du trafic et la vitesse des véhicules, une seule canalisation récoltera les eaux de la route et des privés, ce principe ayant été accepté par le Service de l'environnement.

Trois variantes sont à présent envisagées :

- a) réfection de la route cantonale avec l'aménagement d'une porte d'entrée au sud et la construction d'un trottoir entre Bossonnens et Attalens,
- b) réfection VALTRALOC, depuis la gare jusqu'à l'école, avec l'aménagement d'une porte d'entrée au sud,
- c) projet VALTRALOC, depuis la gare jusqu'à la sortie du village en direction d'Attalens.

Chacune de ces variantes a ses avantages et ses inconvénients. Il apparaît toutefois que la 3^{ème} solution est la meilleure, le bémol étant le coût de sa réalisation, avec une demande de crédit d'investissement complémentaire probablement.

La recherche d'un nouveau bureau d'ingénieurs, nécessaire suite à la résiliation du contrat précitée, se fera selon une procédure par invitation (mandat inférieur à Fr. 250'000.00). Celle-ci est plus favorable car elle offre la possibilité de choisir les bureaux qui seront appelés à présenter une offre.

Le but est d'obtenir un devis détaillé et correct de l'intégralité du projet permettant de prendre la bonne décision quant à la réalisation totale ou partielle du projet.

Une nouvelle présentation à la population aura lieu en temps opportun.

La présentation de cet objet est en ligne sur www.bossonnens.ch, avec celle relative à l'assainissement du bruit routier.

TIRS OBLIGATOIRES

SOCIÉTÉ DES CARABINIERS D'ATTALENS

La Société des carabiniers d'Attalens invite tous les tireurs astreints et non-astreints à participer aux séances de tirs obligatoires.

1^{ère} séance

Vendredi 24 avril 2020 de 17 h 30 à 20 h 00

2^{ème} séance

Vendredi 15 mai 2020 de 17 h 30 à 20 h 00

3^{ème} séance

Dimanche 30 août 2020 de 9 h 00 à 11 h 30

N'oubliez pas vos livrets de tir, de service et vos étiquettes

Tir en campagne à Porsel

Vendredi 5 juin 2020 de 18 h 00 à 20 h 00

Samedi 6 juin 2020 de 9 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30

Dimanche 7 juin 2020 de 9 h 00 à 11 h 30



BOSSONN'ART 2020

L'assemblée générale de la société s'est déroulée le 15 janvier dernier et a vu quelques changements au sein du comité ainsi que des nouvelles idées pour l'édition 2020 qui se déroulera dans les ruines du château de Bossonnens du samedi 29 août au 19 septembre 2020.

Après le succès rencontré en 2018, la présidente Dominique Devaud ainsi que les secrétaires Jonathan Miguel et Damien Vaney avaient émis le vœu de se retirer du comité tout en conservant une fonction de soutien, c'est-à-dire une collaboration avec Jean-Daniel Cart (répondant artistique) pour Dominique Devaud, *webmaster* pour Damien Vaney et *community manager* pour Jonathan Miguel.



Bossonn'Art
aux ruines du château

Samedi 19.09.2020
Expo de plus de 30 artistes
Cantine et petite restauration

du 29.08 au 19.09.2020
Exposition de sculptures
illuminées dès la nuit tombée

Invité d'Honneur
Etienne Krähenbühl

www.bossonnart.ch

**DANIEL GOLAY**

Le nouveau président élu lors de cette assemblée est donc François Berthoud et la nouvelle secrétaire, Silvia Dewarrrat. Tous deux habitent le quartier de Reynet.

Le nouveau comité s'est rapidement mis au travail et plusieurs idées ont déjà vu le jour et devraient donner l'envie aux habitants de notre village et de la région de venir passer de bons moments dans les ruines de notre château.

En effet, toute la manifestation a été déplacée dans les ruines avec, notamment, la création d'un *Bossonn'Art Café* à la place de la buvette. Il sera ouvert en soirée avec des animations pour agrémenter les fins de semaine.

Au niveau artistique, nous avons l'immense privilège et l'honneur d'accueillir Etienne Krähenbühl qui exposera une de ses œuvres durant toute la durée de l'exposition.

D'autres sculpteurs sont actuellement contactés et devraient rejoindre notre tête d'affiche afin que les soirées illuminées voient un nombreux public venir y admirer les œuvres de ces artistes.

Le samedi 19 septembre verra d'autres artistes, (peintres, photographes, sculpteurs, dessinateurs, etc.) venir y présenter durant toute la journée, une partie de leurs œuvres.

Le travail pour le comité ne manque donc pas et nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous durant les trois premières semaines de septembre dans les ruines du château de Bossonnens.

La prochaine édition du *Bosson'Info* de fin juin vous donnera le programme des animations prévues au *Bossonn'Art Café*, ainsi que la liste des principaux artistes ayant confirmé leur présence.

À noter que le site www.bossonnart.ch est régulièrement mis à jour et que *Bossonn'Art* est également présent sur les réseaux sociaux Instagram, Facebook et Twitter.

Bossonn'Art



**EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET ÉNERGIES RENOUVELABLES****Des investissements rentables grâce au Programme Bâtiments du canton de Fribourg**

Mis en place par la Confédération et les cantons, ce programme est un pilier essentiel de la politique climatique et énergétique de notre pays. Il encourage l'efficacité énergétique et l'exploitation des énergies renouvelables et des rejets de chaleur dans le domaine du bâtiment. Il est financé par la taxe sur le CO₂ ainsi que par les budgets cantonaux.

Quels avantages les mesures relatives à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables offrent-elles dans le domaine du bâtiment ?

- Amélioration du confort grâce à une température ambiante agréable et moins de courant d'air,
- moins d'énergie consommée pour le chauffage et l'eau chaude, diminution des coûts,
- installations techniques modernes et respectueuses de l'environnement,
- amélioration esthétique du bâtiment, par exemple en cas de rénovation de façade,
- gain en indépendance et contribution à un approvisionnement énergétique diversifié et respectueux de l'environnement lors de l'exploitation de sources d'énergie renouvelables locales,
- contribution à la protection du climat grâce à la réduction des émissions de CO₂ générées par un bâtiment.

Quelles sont les subventions dont il est possible de bénéficier et dans quelle situation ?

Amélioration énergétique du bâtiment

- Isolation thermique du toit, de la façade, des murs et du sol,
- amélioration de l'étiquette énergétique CECB® (pour certificat énergétique cantonal des bâtiments),
- rénovation complète avec certificat Minergie®.

Remplacement de l'installation de chauffage

- Chauffage à bois avec réservoir journalier,
- chauffage à bois automatique,
- pompe à chaleur,
- raccordement à un réseau de chaleur à distance,
- capteurs solaires thermiques,
- réseau de chaleur – production et réseau.

Dès le 1^{er} janvier 2020, l'assainissement d'une installation de chauffage et/ou d'eau chaude est soumis à la procédure d'enquête simplifiée.

LUCIEN MOGNETTI**Nouveau bâtiment très performant**

- Nouvelle construction Minergie®-P,
- nouvelle construction CECB® A/A.

⚠ Remarques importantes

- ❖ Ne pas commencer les travaux avant de recevoir une décision informant de l'octroi ou non d'une subvention,
- ❖ certaines communes octroient également des subventions, cela n'est toutefois pas le cas à Bossonnens,
- ❖ prendre contact avec le Service cantonal des contributions (SCC) pour toute information relative aux déductions fiscales.

Adresses utiles

Service de l'énergie
Bd de Pérolles 25 – CP 1350 – 1701 Fribourg
sde@fr.ch – www.fr.ch/sde - 026 305 28 41

Service cantonal des contributions
SCC, rue Joseph-Piller 13 – 1701 Fribourg
www.fr.ch/scc – 026 305 33 00

Vous trouverez toute information utile et détaillée sur le site du Service de l'énergie.

**Ah ces votations, quel casse-tête !**

Partant du constat que dans notre pays, la participation des jeunes électrices et électeurs aux divers scrutins est moins importante que celle des leurs aînés, Easyvote a réalisé une étude conjointement avec l'institut GFS à Berne.

Celle-ci a déterminé que l'une des explications à cela est que les documents fournis avec le matériel électoral sont trop compliqués.

Easyvote a conçu une brochure dans laquelle les informations nécessaires sont données de manière simple, compréhensible et neutre. 520 communes, dont Bossonnens, sont abonnées à cette publication. Elles contribuent ainsi à la sensibilisation des jeunes aux questions politiques et favorisent le développement de leur intérêt pour les votations.

Notre commune a souscrit à cet abonnement, la brochure étant jointe au matériel électoral adressé aux citoyennes et citoyens électeurs âgés de 18 à 22 ans.

À noter qu'une application, *votenow*, est téléchargeable dans l'App Store ou Google Play.

Pour plus d'infos : www.easyvote.ch



COMUNDO

Découvrez dans cette édition l'engagement de jeunes bosson-nennois partis à l'autre bout du monde et suivez-les au travers d'un carnet de route qui sera diffusé régulièrement dans ces colonnes.

Début février, Amandine Pinard, Sacha Chillier et leur fils Émile se sont envolés pour Lusaka où ils vont passer les trois prochaines années.

Amandine ayant passé son enfance à Bossonnens, c'est dans une capitale de plusieurs millions d'habitants en Afrique australe qu'elle et sa famille vont séjourner à l'avenir.



Amandine Pinard, Émile et Sacha Chillier.

Amandine et Sacha partent en Zambie avec l'organisation suisse *Comundo*. Toutefois, c'est auprès d'ONG (organisations non gouvernementales) locales qu'ils vont tous les deux travailler. Émile, quant à lui, continuera son cursus scolaire (1H) dans une école anglaise.

La coopération par l'échange de personnes

La coopération par l'échange de personnes consiste à s'engager auprès d'une ONG suisse qui collabore avec des associations locales dans divers pays (en plus de la Zambie, *Comundo* travaille avec le Kenya, la Namibie, la Bolivie, la Colombie, le Pérou, le Nicaragua et les Philippines). Ainsi, les projets sont conçus par l'ONG locale qui, par la suite, mandate *Comundo* pour recruter un-e coopérateur-trice qui serait en mesure de l'aider pour mener à bien ce projet.

Sacha, ayant une formation d'enseignant (il a travaillé plusieurs années au CO de la Veveyse), travaillera dans le développement et l'utilisation de l'informatique dans des écoles communautaires. C'est également dans une école communautaire que travaillera Amandine. Elle s'occupera du renforcement de l'équipe administrative et des enseignant-e-s. Les projets demandent en principe une grande flexibilité de la part du/- de la coopérante.

LUCIEN MOGNETTI



Les événements externes (politiques, sociaux, écologiques) peuvent également avoir de grandes conséquences sur l'avancée d'un projet.

La Zambie

Pays grand comme la France, la Suisse et la Belgique réunis, la Zambie compte plus de 70 groupes ethniques (et tout autant de langues) pour une population de 15 millions d'habitants. La capitale, Lusaka, perchée sur un plateau à près de 1300 m d'altitude, en compte à elle seule près de 2 millions.



Connue pour les chutes Victoria (Mosi-oa-Tunya) qu'elle partage avec le Zimbabwe, la Zambie offre également la possibilité de découvrir l'impressionnante diversité végétale et animale qui la compose via des safaris que l'on peut faire à pied.

Le Zambèze, quatrième plus grand fleuve d'Afrique, traverse le pays d'ouest en est et permet à ce territoire enclavé de bénéficier d'un riche accès en eau. Toutefois, le réchauffement climatique se faisant ressentir, la Zambie souffre depuis plusieurs années déjà de sécheresses impressionnantes, réduisant ainsi l'accès à l'électricité, majoritairement d'origine hydraulique, pour toutes ses habitant-e-s.

Dans les prochaines éditions du *Bosson'Info*, Amandine et Sacha tiendront une petite chronique pour vous tenir informé-e-s de leur séjour en Zambie !

comundo 



FENÊTRES DE L'AVENT ET C^{IE}

Les fenêtres de l'Avent, ce fut une initiative organisée en décembre dernier par la famille Hayoz qui accueillait ses hôtes dès le premier jour du mois.

En effet, durant cette période de l'Avent, des fenêtres de notre village furent illuminées et parées de leurs plus beaux atours.

Certaines soirées furent particulières.



Le 6 décembre, jour des enfants prétendument sages, un cortège a défilé depuis la place St-Antoine jusqu'à l'école au son des pipeaux et des tambours.

À l'école se sont élevés des chants pour célébrer, dans la pénombre, la St-Nicolas.



Autres journées particulières, le week-end des 7 et 8 décembre où se tint à la salle polyvalente de l'école le traditionnel marché de Noël.

Comme de coutume, les bossonnensois et d'autres visiteurs s'y sont bousculés pour folâtrer ou acheter des cadeaux en vue des fêtes de fin d'année.

HENRI ANDRÉ



Le Bosson'Info était de la partie et tenait un stand où se vendaient le calendrier et le livre de la commune.



Durant les soirées de l'Avent, chacun put ainsi partager un moment convivial, rencontrer ses voisins et papoter entre hôtes.



Ce fut aussi l'occasion de déguster moult plats, raclettes, crêpes, biscuits et de goûter force tisanes, vins, bières, sirops...



Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont apporté cette note chaleureuse dans le village et rendez-vous en décembre prochain !



PRÉSENTATION DU NOUVEAU CONSEILLER COMMUNAL

Daniel Golay ayant décidé de quitter l'exécutif à fin décembre dernier après près de 20 ans passés au sein du Conseil communal, il fallait lui trouver une remplaçante ou un remplaçant.

Après de multiples contacts et la procédure d'élection complémentaire mise en route, la perle rare a été trouvée en la personne de monsieur Marcos Pires Mendes. Ce dernier a été assermenté par le préfet de la Veveyse en date du 11 décembre 2019 et il est entré en fonction lors de la première séance de l'année 2020, soit le 13 janvier dernier.

Domicilié à Bossonnens depuis mai 2007, le nouvel élu est marié et papa de deux filles de 10 et 8 ans. Il exerce la profession de contremaître-maçon auprès de l'entreprise Coquoz Constructions à Bossonnens.

Monsieur Pires Mendes a repris le dicastère laissé vacant par Daniel Golay, à savoir celui comprenant l'épuration, l'environnement, l'énergie, la culture et les sports, à l'exception de l'information, branche ayant été reprise par madame Carole Cordey, sa suppléante.

LUCIEN MOGNETTI



Nous le remercions vivement de son engagement et lui souhaitons une cordiale bienvenue au sein du Conseil communal, ainsi que beaucoup de plaisir et de satisfaction dans les nombreuses tâches qui lui seront confiées.

MARKO STAMENKOVIĆ

« J'ai toujours voulu comprendre des choses simples : comment peut-on voir à travers une vitre mais pas la traverser avec sa main ? »

Jeune bossonnensois âgé aujourd'hui de 28 ans, Marko Stamenković a attrapé le virus de la physique, à la faveur d'une journée portes ouvertes au CERN (Conseil européen pour la recherche nucléaire) à Genève alors qu'il était au Collège à Bulle.

Étudiant en physique à l'EPFL de 2012 à 2017, Marko a obtenu un master en physique des hautes énergies. Il s'est spécialisé dans la physique des particules et a eu l'opportunité et la chance de travailler au CERN sur le LHC grand collisionneur de hadrons, puissant accélérateur de particules mis en fonction en 2008.

Il poursuit son cursus à Amsterdam aux Pays-Bas, dans le cadre de l'institut national hollandais de physique nucléaire, à l'université du lieu, pour un doctorat commencé en septembre 2017 et devant se terminer en 2021. Il fera partie d'un groupe de recherche dont le but est d'en connaître davantage sur le boson de Higgs, que Marko définit comme « une particule élémentaire qui donne sa masse à la matière ».

N'ayant de cesse d'apprendre, Marko envisage(ra)it de poursuivre un postdoctorat aux USA, sur des accélérateurs moins puissants que celui du CERN, mais laissant en finalité des traces plus précises à analyser.

LUCIEN MOGNETTI



Son rêve : devenir chercheur permanent, mais les places sont rares.



Nous félicitons Marko Stamenković pour son formidable parcours et formons nos vœux de pleine réussite pour un avenir qui lui tend les bras.



INTRODUCTION D'UN CONSEIL GÉNÉRAL DÈS LA LÉGISLATURE 2021-2026

LUCIEN MOGNETTI

Dans l'édition de décembre 2019, M^{me} Antoinette Romanens, membre du groupe d'initiants, a présenté la création d'un législatif élu.

Une séance d'information s'est ensuite déroulée à la salle polyvalente de l'école le 21 janvier dernier.

Au cours de celle-ci des membres de conseils généraux ont fait part de leur expérience et le chef du Service des communes ainsi que le préfet de notre district ont apporté leur avis éclairé sur cet objet, le point de vue du Conseil communal étant finalement donné par notre syndique, tout cela sous l'experte orchestration

du rédacteur en chef du *Messenger*.

Un compte-rendu de cette soirée est encore disponible sur le site www.comment-dire.ch.

Sur 1'043 électrices et électeurs inscrits, 394 ont déposé leur bulletin dans l'urne le dimanche 9 février ou voté par correspondance, ce qui donne une participation de 37,8 %.

Le scrutin a été très serré : 183 oui contre 199 non et 12 bulletins blancs.

LA BANDE D'ACHAT [HA]

**Pas de
conseil général
à Bossonnens !**



Il s'en est fallu d'un

fil...



...16 voix

WEEK-END ANNIVERSAIRE 45 ANS DE LA SECTION JEUNESSE

Avec un départ aux aurores, 40 enfants de la région et 17 moniteurs sont partis à la découverte de la station de St-Luc – Chandolin dans le val d'Anniviers.

Les pistes nous appartenait « beau temps, belle neige pour c't'équipe » *dixit* les valaisans.

Belle ambiance et bonne humeur ont régné durant tout ce week-end. Un beau souvenir qui restera gravé dans nos cœurs et tous se réjouissent déjà des prochaines sorties de notre section Jeunesse.

Un grand merci à tous nos moniteurs et nos généreux donateurs, sans qui ce week-end n'aurait pas pu voir le jour

Notre site internet : www.skiclubmtcheseaux.ch.

SKI-CLUB MONT-CHESEAUX



JEUNES HOCHEYEURS DE BOSSONNENS

Notre commune compte de nombreux sportifs qui excellent dans leur domaine. Aujourd'hui, j'ai voulu dédier un article à deux hockeyeurs qui ont gentiment accepté de répondre à quelques-unes de mes questions.

Ils ont tous les deux fait une partie de leur scolarité obligatoire ici, à Bossonnens, et c'est intéressant de savoir qu'à partir de cette école primaire, toutes les voies sont possibles et imaginables.



Bastien Schwitz.

Bastien Schwitz (19 ans), actuellement en 3^{ème} année à l'école de culture générale de Fribourg, et Nathan Favre (16 ans) en 1^{ère} année de l'école de commerce de Fribourg, jouent tous les deux au hockey sur glace pour le Mouvement Junior Gottéron.

Plongés dans ce milieu par le biais de leurs pères respectifs qui



jouaient eux-aussi étant plus jeunes, ils sont directement tombés sous le charme de ce sport. « Ce qu'on vit à travers ce sport est unique, on ne peut le vivre nulle part ailleurs. On passe de nombreuses heures avec les mêmes personnes et elles deviennent, en quelque sorte, notre seconde famille.

Une autre facette du hockey sur glace que j'affectionne tout

NINA SAGER



particulièrement est le dépassement de soi ; dans l'équipe on est tous importants et cela nous pousse à toujours donner le meilleur de nous-même » explique Nathan.



Nathan Favre.

Pour pouvoir jongler entre études et entraînements, ils bénéficient d'un statut particulier appelé « sport-étude » qui leur permet de louper quelques cours à l'école comme l'éducation physique ou l'art visuel. Un exercice qui s'avère être toutefois problématique : « Certains professeurs sont très compréhensifs et font attention à ne pas mettre d'évaluations lorsque nous ne sommes pas là, mais d'autres pensent que nous sommes chanceux d'avoir ce statut ». « Ils sont donc convaincus que nous devons plus travailler que les autres élèves pour réussir et ne font rien du tout pour nous aider », précise Nathan.

Un autre point négatif que les deux jeunes hommes ont relevé est le fait de n'avoir que très peu de temps à consacrer à leur famille ; les entraînements, les matchs et les études les occupent énormément.

Mais malgré ces quelques désavantages, les deux hockeyeurs sont plus que ravis de leur mode de vie et ne l'échangeraient pour rien au monde. « Il m'arrive de me demander ce que je ferais si je ne jouais pas au hockey ; peut-être que je pourrais voir plus souvent mes amis, avoir un job d'étudiant ou encore avoir des week-ends libres mais je suis heureux avec la vie que je mène et ne la changerais pas. Je suis d'ailleurs très reconnaissant envers mes parents sans qui rien de cela n'aurait eu lieu », énonce Bastien.

Est-ce qu'ils encourageraient les autres jeunes à vivre la même expérience qu'eux ? La réponse est unanime : bien sûr que oui. Bastien relate : « Je pense que c'est une des meilleures manières d'encadrer un jeune et de lui donner l'opportunité de se professionnaliser dans un sport ou un art qui le passionne. C'est une bonne école de vie qui l'aidera à atteindre ses objectifs et lui ouvrira de nombreuses portes. »

STATION RÉNOVÉE

La ligne ferroviaire S50/60 entre Châtel-St-Denis et Palézieux a été rouverte dès le début de décembre 2019. Mais l'inauguration officielle fut pour plus tard, le 14 décembre, une journée de festivité pour découvrir la toute nouvelle gare TPF de Châtel-St-Denis et les stations rénovées de Remaufens, Bossonnens et Palézieux.



La neige ne couvrait pas les épicéas qui ornaient la gare de

HENRI ANDRÉ



Bossonnens en ces temps de Noël. En revanche, elle décorait de-ci de-là les paysages aux alentours et le temps était plutôt frisquet et venteux.

Grâce au ticket commémoratif, tout un chacun avait libre parcours sur la ligne S50/60, avec un départ toutes les trente minutes. Premier temps : descente vers Palézieux. Au programme : fondue à bord du Resto Rail et exposition dans la rame de GFM Historique. L'occasion de se réchauffer en buvant du thé ou du vin chaud dans un ancien wagon-bar recouvert de superbe boiserie et garni de tentures flamboyantes.

Deuxième temps : remontée vers la nouvelle gare de Châtel-St-Denis inaugurée le matin même en présence des conseillers d'État, Georges Godel en charge des finances et Jean-François Steiert en charge des constructions, ainsi que du syndic Damien Colliard. Là, de nouveau, thé et vin chaud, distribution de biscuits préparés localement et petite restauration. Chacun peut découvrir la gare perchée par-dessus la nouvelle route cantonale et ses infrastructures répondant à la loi LHand.

Troisième temps : retour à Bossonnens... en train évidemment et dans une rame automotrice modernisée.

AU BOIS DE LA TOUR

Enseignants et élèves de l'école de Bossonnens préparent actuellement un spectacle qui sera présenté au public en juin 2020.

Au bois de la Tour est le titre du spectacle actuellement préparé par les élèves de Bossonnens et leurs enseignants, avec la collaboration de l'AVMB (Association pour la mise en valeur des vestiges médiévaux de Bossonnens).

L'AVMB a été fondée en 1990 à Bossonnens sous l'impulsion de M. Joseph Cottet, ancien syndic de Bossonnens, ancien conseiller d'État et conseiller national. L'activité de l'association est actuellement conduite par M. Georges Chevalley, ancien instituteur à Bossonnens. L'AVMB va fêter son trentième anniversaire en 2020. L'école fêtera les 20 ans du nouveau bâtiment scolaire.

Désirant marquer ce jubilé, M. Chevalley a pensé à un spectacle inspiré par le site du château de Bossonnens. Il a pris alors contact avec les enseignants de Bossonnens et leur a présenté son projet. Suite à leur accord il a contacté M. Nicolas Bussard, auteur de nombreuses créations organisées dans le canton de Fribourg. C'est ainsi qu'est né le projet intitulé « Au bois de la Tour ». Au travers de chansons plus ou moins connues, les écoliers vont raconter la rencontre entre deux bandes de gosses que tout oppose. Des chorégraphies, des figurations animeront la scène et feront évoluer le fil rouge de ce choc des cultures. Toute l'équipe des enseignants a pris ce projet très à cœur. Les

CHRISTOPHE MONNARD



tâches telles que commission musicale, mise en scène, costumes et décors, chorégraphies, technique, communication ont été réparties. Les premiers chants ont été appris durant la fin de l'année scolaire 2018 – 2019 déjà. Un quatuor interprétera les pièces les plus difficiles. Le choix des acteurs a débuté dès septembre 2019. Les acteurs se donnent à fond dans l'apprentissage de leurs rôles, tous les élèves se réjouissent de participer à une belle aventure.



Les représentations auront lieu les 19, 20 et 21 juin 2020. Tout le monde se réjouit d'accueillir de nombreux spectateurs dans la salle de gymnastique de l'école.





LE HÉRISSEON

Ils se sont réveillés, après une hibernation entrecoupée de réveils peu enneigés. « Ils », ce sont les hérissons. Le mâle va parcourir jusqu'à plus d'un km la nuit tandis que la femelle demeurera au voisinage du nid.

Mammifère insectivore comme la taupe et les musaraignes, le hérisson apprécie la proximité des humains. Si vous restez silencieux, vous le verrez peut-être s'enhardir à la soirée et parcourir la véranda. Des croquettes pour chats ou pour chiens tout comme une coupelle d'eau peuvent l'encourager. Par contre, le lait et le pain sont à proscrire (dysenterie mortelle). À défaut de le voir, peut-être repèrerez-vous ses crottes (photo à droite).

Il apprécie les jardins bien diversifiés : des haies sous lesquelles on laisse les feuilles mortes, des tas de branches, une litière de feuilles mortes, du compost, du gazon ras (pratique pour la chasse) alternant avec des herbes hautes où il peut se réfugier, un point d'eau et un potager. C'est un auxiliaire précieux pour le jardinier, il est friand des limaces et des escargots qui dévorent vos salades, il mange aussi des coléoptères, des cafards, des sauterelles (tous les insectes à carapace et autres), des vers de terre, des cloportes, des araignées et, à l'occasion, des choses tombées au sol comme de petites baies, de petits fruits mûrs, des champignons, des œufs cassés et même des oisillons tombés du nid.



Attention aux produits anti-limaces : les granulés biologiques Ferramol® conviennent au hérisson ; en revanche, le métaldéhyde leur est fatal. Gare aux autres pesticides : comme tout prédateur, le hérisson participe à la bioamplification : à chaque niveau de la chaîne alimentaire, il peut y avoir transfert et amplification de la concentration d'un contaminant. Cela vaut aussi pour les humains !

Autrefois le hérisson était invulnérable sous ses piquants ; en cas de danger, il se roulait en boule (la volvation est un mécanisme de défense répandu dans tout le règne animal). L'insectivore s'avère terriblement démuni face aux dangers de notre époque. Ni les piquants, ni la volvation ne le protègent du trafic et nombre d'entre eux terminent aplatis comme un paillason sur

la route.

Autre difficulté pour le hérisson : il fait son nid dans la paille, sous une haie dans des feuilles mortes, dans un tas de branches ou de bois. Si vous utilisez une faucheuse ou une débroussailluse à fil, contrôlez toujours qu'il n'y ait pas de hérissons dans les parages. Par ailleurs, de plus en plus de ces petits mammifères se font déchiqueter par des tondeuses autonomes, en particulier les immatures qui sont aussi curieux que les petits humains et s'aventurent sur le gazon même en plein soleil.

Évitez les filets en tous genres laissés à terre (filets de vignes, tontines et autres protections), ce sont de véritables pièges pour les hérissons. Veillez aussi à ce qu'ils puissent aller et venir : impossible dans un jardin enclos de grillages tendus jusqu'au sol ou de murs. Cependant, une clôture en bord de route peut lui éviter un sort funeste.

Attention : le hérisson n'est pas un animal domestique ! C'est une espèce protégée, il ne peut pas être retenu dans un enclos, ni être maltraité. Pour le soigner, l'autorisation du vétérinaire cantonal est requise. Vous pouvez l'amener à la réception du Musée d'histoire naturelle à Fribourg qui se chargera de le soigner et de le relâcher dans la nature. Adresse alternative : SOS hérissons à Aigle.

Actuellement, le hérisson ne figure pas dans la liste rouge des mammifères menacés de Suisse publiée en 1994. Au niveau européen, il est repris dans la rubrique « Préoccupation mineure » (LC en anglais) de la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) publiée en 2016.

Plus d'info :

<http://www.herissons.ch/>,
<https://pro-igel.ch>

(site en allemand et en français),

<https://www.christinameissner.com/>
 (site de Mme Meissner à Genève).



GOLDMEN

Souper Concert



2x l'Olympia de Paris

JEAN-JACQUES GOLDMAN
PLUS VRAI QUE NATURE

VENDREDI 21 AOÛT 2020
PLACE DE FÊTE - GRANGES

Ouverture des portes 18h30

75 CHF

Places numérotées

RÉSERVATION

 www.granges2020.ch

 079 / 664 54 30



JOURNAL COMMUNAL AU 24 FÉVRIER 2020

CARNET ROSE

Monney Lucy, fille d'Alexandra et de Julien,	née le 6 janvier 2020
--	-----------------------

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Ramuz Esther	née le 7 mars 1933,	décédée le 8 décembre 2019
Dévaud Pierre	né le 19 février 1932,	décédé le 17 février 2020
Hurel Jean-Pierre	né le 25 septembre 1971,	décédé le 25 février 2020

ANNIVERSAIRE PARTICULIER

80 ans	Mme Renevey Astrid,	née le 19 janvier 1940
--------	---------------------	------------------------

APPEL À CANDIDATURE

Pour la prochaine édition du « **Repair café** », prévue le samedi 29 août, nous recherchons des réparateurs bénévoles (vélo, mécanique, informatique, électronique, petit électro-ménager, couture).

Si intérêt, merci de vous annoncer à l'adresse email suivante :
conseil@bossonnens.ch

AGENDA DES MANIFESTATIONS

13 avril	Course aux œufs (Jeunesse de Granges)	Granges
24 avril	Assemblée générale (S ^{té} de Développement)	Attalens, Auberge de l'Ange
25 avril	Souper de soutien de la SENEC	Bossonnens, salle polyvalente
2 mai	Concert de l'école de musique	Attalens, Auberge de l'Ange
10 mai	Première communion (Paroisse d'Attalens)	Attalens, église
6 juin	Randonnée gourmande (S ^{té} de Développement)	Attalens
19-20-21 juin	Tournoi annuel (FC Bossonnens)	Bossonnens, place des sports
21 juin	Concert apéritif 120 ^{ème} anniversaire La Cécilienne	Attalens
24 juin	Audition de l'école de musique	Attalens, Auberge de l'Ange
25-28 juin	18 ^{ème} Tir du Lion (Carabiniers d'Attalens)	Attalens, stand de tir
29 août au 19 septembre	Bossonn'Art	Bossonnens, ruines du château

Vous organisez un événement à Bossonnens, cette rubrique vous est réservée ! Les spectacles, concerts, marchés, expositions et autres manifestations nous intéressent. Contactez-nous : secretariat@bossonnens.ch ou 021 947 44 88.

Sommaire

Édito	Nina Sager	Page 1
Fabienne Schrago, réflexothérapie	Christophe Monnard	Page 2
Une communication de l'Animation Jeunesse de la Veveyse	AJV	Page 3
Assainissement du bruit routier / VALTRALOC	Lucien Mognetti	Page 4
Tirs obligatoires	Carabiniers d'Attalens	Page 5
Bossonn'Art	Daniel Golay	Page 6
Efficacité énergétique et énergies renouvelables	Lucien Mognetti	Page 7
COMUNDO	Lucien Mognetti	Page 8
Fenêtres de l'Avent et C ^{ie}	Henri André	Page 9
Présentation du nouveau conseiller communal	Lucien Mognetti	Page 10
Marko Stamenković	Lucien Mognetti	Page 10
Introduction d'un conseil général	Lucien Mognetti	Page 11
La bande d'HA		Page 11
Week-end anniversaire 45 ans de la section jeunesse	Ski-Club Mt-Cheseaux	Page 11
Jeunes hockeyeurs de Bossonnens	Nina Sager	Page 12
Station rénovée	Henri André	Page 13
Au bois de la tour	Christophe Monnard	Page 13
Le hérisson	Henri André	Page 14
Journal communal		Page 16

